

Expérimentation de la numérisation des déclarations de revenus

Extraits de la fiche présentée aux organisations syndicales nationales lors du groupe de travail du 22 novembre 2011

« Une étude de faisabilité a été conduite par le programme Copernic afin de remplacer au maximum la saisie manuelle par la numérisation et la lecture optique des déclarations (de revenus 2042) , tout en laissant aux agents la pleine responsabilité de leur métier et la pleine maîtrise de leurs missions.

Suite aux conclusions positives de cette étude, a été décidée la réalisation d'un test en réel de numérisation et de lecture optique des déclarations de revenus de deux DDFiP (Orne et Val d'Oise) en 2012, afin de vérifier la pertinence fonctionnelle d'une telle solution au regard des enjeux du SIP

Les usagers continueront d'envoyer leur déclaration à leur SIP.

Un appel d'offres a été lancé pour disposer d'une solution technique complète de numérisation, qui inclut également la numérisation des annexes et des pièces justificatives. Plusieurs offres intéressantes ont été formulées. La désignation du prestataire devrait être notifiée début décembre pour un lancement du projet sans délais.

Les travaux de numérisation et de lecture optique se dérouleront dans les locaux du centre d'encaissement de Lille, compte tenu de son expertise en la matière. Ils seront conduits par du personnel DGFIP du centre d'encaissement et des ESI pour le vidéo codage.

Ce test s'accompagnera d'une réflexion sur les impacts métiers au sein du SIP : meilleure disponibilité pour l'accueil des usagers, assouplissement dans le calendrier des travaux de gestion, anticipation de certaines tâches (TH, CSP, TF ...). La maîtrise de la campagne IR et des aspects métiers par le SIP est placée au cœur de cette réflexion.

Un bilan complet, intégrant l'ensemble des aspects techniques, métier et budgétaires sera dressé à l'issue du test. À ce titre, une attention particulière sera portée sur l'amélioration des conditions de travail des agents du SIP. Ce bilan sera présenté à l'automne 2012. »

Nous ne pouvons qu'être inquiets à la lecture de cette fiche.

Cette numérisation à ce jour « expérimentale » devrait être généralisée à l'horizon 2013/2014.

Les conséquences sur les emplois risquent d'être énormes : combien de suppressions d'emplois la DG va-t-elle programmer ?

Quel est l'avenir des SAID dans les SIP ?

Dans la fiche, il est indiqué que les travaux « seront conduits par du personnel DGFIP du centre d'encaissement » et donc pas seulement des agents de la DGFIP.

La DG prévoit le recrutement de nombreux vacataires pour les travaux de dépouillement du courrier qui sera acheminé depuis les SIP vers un centre unique de traitement alors que chaque année des emplois statutaires sont et seront supprimés !

Les travaux de numérisation seront sous traités avec un prestataire du privé.

Dans sa réponse aux interventions des organisations syndicales, l'un des responsables de la DG qui animait la réunion précise concernant les emplois:

« J'entends bien les questions que vous posez,

C'est la GPEC (1) (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences) qui se pose à terme,

Nous savons que nous générons ce type d'interrogations de votre part,

Nous portons le sujet (numérisation) y compris dans cette dimension,

Nous sommes les concepteurs; il faudra voir quel cadre sera retenu par les décideurs, »

Cette réponse est lourde de signification sur l'avenir des services dans les SIP !

(1) GPEC définition : La **Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)** est une gestion anticipative et préventive des ressources humaines, fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques de l'entreprise.